

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2020

Samedi 27 février 2021 de 9h00 à 9h30

Visioconférence

Le samedi 27 février 2021, l'Assemblée Générale extraordinaire de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Course d'Orientation s'est déroulée en visioconférence de 9h00 à 9h30.

L'Assemblée était présidée par Bernard DAHY, président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, secrétaire de séance, Evelyne CAMARROQUE.

Il y avait 53 représentants avec 211 voix (le quorum est de 24 représentants avec 134 voix). L'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

Modification des statuts :

Art. 7-2 - Fonctionnement

1 - L'assemblée générale de la Ligue se réunit au moins une fois par an dans le courant du 1er trimestre suivant la clôture de l'exercice financier qui s'effectue au 31 décembre de chaque année. Elle se tient au moins quatre semaines avant l'assemblée générale fédérale.

La date, la convocation et l'ordre du jour comportant en particulier les points statutaires sont établis par le Comité Directeur.

Cette convocation peut prévoir, qu'en cas de quorum insuffisant, la deuxième assemblée générale soit convoquée dans les délais statutaires, par le même courrier. Dans ce cas, cette deuxième assemblée se réunira avec le même ordre du jour que l'assemblée générale initiale.

Le lieu est fixé par le Président de la Ligue.

Proposition d'ajout : En cas de circonstances exceptionnelles, après consultation du Comité Directeur, il peut décider de la tenue de l'assemblée générale par visioconférence.

Adopté à l'unanimité

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2020

Samedi 27 février 2021 de 9h30 à 12h30

Visioconférence

1 – Approbation du CR de l'AG 2019

Adopté par 209 voix pour et 2 abstentions

2 - Rapport Moral du Président

Bonjour à toutes et à tous, je vous remercie d'avoir répondu nombreux à l'invitation de cette assemblée générale de la ligue Auvergne Rhône Alpes 2020. Voilà déjà quatre ans que nous nous retrouvons et cette année est toute particulière du fait de ce co'vide

Les personnes invitées à notre AG /

Mr. Le Président de la Région Auvergne Rhône Alpes et la Vice-présidente déléguée au Sport, Stéphanie PERNOD-BEAUDON ainsi que Carole MONTILLET, **excusées**

Mme Isabelle DELAUNEY Directrice de la DRDJSCS Auvergne- Rhône-Alpes, excusée

Monsieur Christian LEVARLET Président du CROS Auvergne Rhône-Alpes est représenté par Monsieur Serge LABAUNE Vice Président du CROS en charge du Management des structures et notamment de la commission des sports de nature il nous rejoindra vers 11h30.

Je tiens à rappeler que le CROS est la seule institution extérieure présente lors de nos AG

Monsieur Michel EDIAR Président de la FFCO, représenté par Jean Philippe Stefanini secrétaire général de la Fédération

Notre nouveau partenaire, la société Baywa-re, excusé.

Un Grand Merci à notre vice-présidente Evelyne Camarroque d'avoir fait tout le nécessaire pour assurer cette première AG en Visioconférence assistée par Pierrick Mérino.

Dans ces moments compliqués je tiens tout particulièrement à remercier tous les élus du Comité Directeur, ainsi que nos personnes ressources, Gérard COUPAT notre référent carto, Laurent Astrade pour la gestion des DAR, ils ont œuvré sans compter respectivement dans leur domaine.

Grand merci également à la présidente et aux présidents de comités départementaux, pour leur investissement et leur disponibilité.

Un grand Merci également à nos deux agents de développement et à notre chargé de communication pour le festival O'бивwak. Ils ne comptent pas leurs efforts ni leur temps pour faire avancer, évoluer et développer notre activité.

Laure CARRA, qui pour une partie de son temps manage le Festival O'бивwak, et même si nous avons pris la décision d'annuler, tout était prêt. Le reste de sa mission est consacré essentiellement au développement et une petite partie en fonctionnement de la Ligue. Elle est aussi référent tutrice de la personne en apprentissage

David Barranger, qui est chargé de développement au sein de la ligue, exerce tout comme Laure, une mission d'assistant à maîtrise d'Ouvrage pour la réalisation des projets signés avec les structures, il a également un rôle de prospection, de conseil pour l'implantation des parcours et de suivi pour la réalisation des projets

Sans oublié Camille Geneve qui était stagiaire jusqu'en mai dernier et Paul Goalabre qui est en situation d'apprentissage en CDD depuis novembre jusqu'en juin, il a une mission de communication sur le Festival O'бивwak et de recherche de partenaires.

Je me tourne maintenant vers nos partenaires institutionnels financeurs avec qui nous avons continué à renforcer nos relations.

La Région Auvergne Rhône Alpes. Nous avons eu plusieurs entretiens avec le pôle sport de la Région pour expliquer nos demandes de subventions

il faut savoir que nous avons obtenu :

31 000€ en fonctionnement

20 000€ en investissement

8 000€ était prévu pour le festival d'Orientation O'бивwak. Celui-ci étant annulé nous n'avons pas eu la subvention

La Fédération Française de Course d'Orientation a depuis cette année assuré la gestion des fonds de l'ANS ex-CNDS, Je tiens à les remercier pour la transparence à la fois sur les critères et sur les modes d'attribution. Un grand merci à Rémi Gardin le CTS fédéral référent, toujours disponible pour donner des conseils.

21 500€ fonctionnement ont été attribués à la ligue AURA

La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports AURA, merci aux agents de l'état pour leurs conseils et soutiens

2 000€ de vacation

10 000€ pour l'emploi

Le Département de l'Isère, qui, même après avoir annoncé l'annulation du Festival O'Bivwak a maintenu sa subvention de 8 000€ + 1 000€

Le Comité Régional Olympique et Sportif qui propose toujours des formations très intéressantes
Je les remercie tous, élus et techniciens, pour leurs aides, leurs conseils et leurs soutiens.

Il faut aussi souligner les relations menées par nos dix Comités Départementaux avec les Directions Départementales de la Cohésion Sociale et les Conseils Départementaux qui accompagnent nos clubs.

Quant à Nos Bénévoles :

Merci à celles et ceux qui ont partagé leurs compétences techniques et/ou pédagogiques dans les clubs et qui ont essayé par tous les moyens de garder le contact et de mobiliser leurs licenciés durant cette période oh combien difficile.

Merci à Tous les organisateurs de manifestations de CO, à l'écoute des informations fédérales et ministérielles afin d'essayer de trouver des solutions sanitaires satisfaisantes et de s'adapter si une fenêtre de liberté était proposée.

Lorsque les événements n'ont pas pu se réaliser, ils ont tout fait pour être prêt pour cette année mais voilà, nous n'avons toujours pas de visibilité à moyen terme ni même à court terme.

Merci à Tous nos experts, et aux stagiaires en attente de validation, sans eux, les manifestations ne seraient pas homologuées.

Pour Tous nos athlètes ça été également une année blanche malheureusement, espérons que cela change très vite cette année. Notons néanmoins la super performance de Fred Tranchand qui, pour s'entraîner s'est mis au trail, il gagne la 1^{ère} manche du golden trail championship aux Açores et 3^{ème} au général et 2^{ème} de sierra zinzi derrière à 34'' de Jornet IL est au classement ITRA le 1^{er} Français, un exploit.

Côté finances

La comptabilité est assurée par Rémi notre "maître" des chiffres

Ce poste de responsabilité a été assuré d'une manière remarquable et je tiens très sincèrement à remercier Rémi pour son important travail. En 2020, nous avons eu des suivis des finances lors des réunions du comité directeur

Un grand merci à Rémi pour ce travail réalisé dans l'ombre.

Nos finances sont saines, même si cette année nous accusons un déficit mais Rémi nous expliquera que nous avons plus de 30 000€ en fonds dédiés. Vous en jugerez par vous-même lors de la présentation de Rémi. Le but de notre association n'est pas d'avoir des bas de laine mais restons néanmoins très attentifs dans

cette période difficile car nous devons honorer les salaires de nos agents, il y a une famille derrière chacun. Nous continuerons, dès que possible, de proposer des actions financées.

En 2020

La Formation a bien sûr été réduite

Nous avons mis l'accent depuis Trois ans sur le développement de la formation pour assurer une pratique de qualité. Avec une prise en charge intégrale des frais pédagogiques, de restauration et d'hébergement +150 au club du formateur/we

Malgré le dynamisme de nos deux responsables (Christine et Evelyne) il ne nous a pas été possible de mener à bien notre calendrier de formations. Seules les formations DAR (5 personnes) assurée par Jean Philippe Stefanini, TR (10 personnes) par Alain Antoine et Dominique Fleurent et CCR (2 personnes) animée par avec Jean Philippe Stefanini ont pu être maintenues.

Notons les 5 dossiers en VAE, 4 recevables, 2 validés et 2 doivent compléter leur dossier

Subventions de l'Etat (ANS) 6 000€ et 3 000€ de la Région

Grand Merci aux formateurs

Développement,

La Région, là aussi nous soutient sur ce dossier à hauteur de 4 000€, l'Etat 4 500€ (ANS) et 3 000€ avec le FDVA ainsi que 10 000€ pour le soutien à l'emploi (ANS).

Après avoir fait un diagnostic sur les PPO, on constate qu'ils ne servent pas ou très peu aux clubs CO. Nous avons donc voulu nous démarquer en proposant des parcours patrimoniaux ouverts à tous les publics et sur tous les territoires avec des thématiques variées (architecture, histoire ou tout simplement environnement) C'es notre marque de fabrique. Voir le dernier O'Mag

Notre développement passe donc par la mise en place de nouveaux espaces de loisir en orientation, des ELO. Je rappelle que la ligue, sous l'impulsion et la coordination de Jean Claude en collaboration avec nos deux agents de développement, (ce qui représente 1.5 ETP) proposent la mise en place des ELO.

Afin de permettre une prospection harmonieuse avec les CDCO, Jean Claude a proposé de nombreux entretiens de sensibilisation et d'explication de notre travail afin d'avoir soit leur soutien moral soit leur soutien écrit par le biais d'une convention de partenariat.

La mission essentielle de nos deux chargés de développement est une mission d'assistance en maîtrise d'ouvrage et de conseil auprès des communes, EPCI, de structures de loisirs... Une Réunion avec les techniciens de la Région a eu lieu entre le service des Sports et le service Equipement afin de voir les sources financières possibles pour les collectivités. Merci à eux.

Notre équipe est bien sûr à votre écoute et à votre disposition pour vous accompagner, vous conseiller dans la mise en place d'ESO/PPO/ELO.

Je les remercie très sincèrement.

Les Ecoles de CO

Coordonnées par Christine, Actuellement l'école de CO représente la structure d'approche et de découverte de la CO auprès des jeunes et doit être une passerelle forte entre la pratique scolaire et le club. Pour l'année 2020, 17 écoles de CO déclarées ont fonctionné mais à partir de mars tout est arrêté faute à la crise sanitaire

Le Groupe Ligue et le HT. Niveau, Subventions de l'Etat (CNDS) 6 000€ et 5 000€ de la Région

C'est Valérie, Annie, Janick, Emilie, Patrice, Pierrick, Lucas, François qui ont en charge cette commission. Ainsi que des bénévoles

Elle fonctionne grâce à cette équipe dynamique.

En 2020 le point d'orgue a été le déplacement au stage d'été pour participer à Ocup

La ligue à participer à 30 % de prise en charge financière soit 150€ par jeune et gratuité pour l'encadrement

Le Groupe Ligue regroupe cette saison 48 jeunes sélectionnés après avoir déposé leur candidature auprès de leur entraîneur de club. Un Grand grand Merci à toute l'équipe d'encadrement.

Au niveau investissement, 20 000€ de la région en 2020.

15 000 fléchés sur de la carto et 5 000 sur du matériel.

Le véhicule 9 places est arrivé à la ligue, il est utilisé par la ligue (groupe ligue, développement...), par les CDCO comme le CDCO 69 ou par des clubs. Tout cela ce faisant par convention (elle est disponible sur le site LAURACO)

La cartographie et la réglementation - notre équipement sportif -

C'est Gérard COUPAT qui s'est une fois encore chargé de ce dossier important et sensible, il continue à mettre en conformité, renseigner et actualiser la base de données fédérale et régionale.

J'attire votre attention sur l'obligation d'enregistrer les nouvelles cartes sur la base fédérale AVANT la date de la compétition. C'est notre patrimoine

Une centaine de cartes ont donc été déclarées cette année

C'est important parce que cela représente aux yeux des financeurs un poids économique. Nous en sommes à 3210km² en 2019 3289 à ce jour soit 328 900Ha soit 328 900 terrains de foot.

Un grand merci Gérard pour ton énorme travail.

La pratique sportive. Commission animée par Pierrick

L'année 2020 devait servir d'évaluation des nouvelles fiches de règlement mise à jour la saison dernière, ainsi que la mise en place du nouveau classement CDL (merci à Philippe Cavelius).

Les quelques retours ont tout de même permis de remonter plusieurs modifications à réaliser sur la répartition des circuits et sur les modalités des départs, suite aux championnats de ligue et de nuit.

L'activité de la commission en lien avec les commissions arbitrage et formation, a principalement été de gérer les reports des courses du printemps sur la fin d'année ou l'année 2020, ainsi que la préparation de l'année 2021.

Merci à Christine et Laurent Astrade

Le Raid O'Bivwak

Subventions de l'Etat (ANS) de 1 000€, de la Région 0000€, le département de la Isère 8 000€ et 2 000€ FDVA

La 39^{ème} édition du festival d'orientation O'bivwak devait avoir lieu du 26 au 31 mai 2020 à Autrans-Méaudre en Vercors.

En raison des mesures sanitaires, nous avons été contraints d'annuler et de reporter l'événement en 2021 sur le même territoire.

En plus du programme habituel, nous avons prévu une balade Santé ciblée pour les séniors.

La communication a été lancée dès le mois de septembre 2019 avec la réalisation de flyers, affiches, programme, dossier de presse et avons investi des encarts publicitaires dans des revues et magazines. Un teaser d'appel a également été réalisé et diffusé dès février.

Les inscriptions ont été lancées le 1^{er} février et nous avons déjà plus de 500 personnes inscrites.

La ligue a décidé de rembourser intégralement toutes les équipes, malgré les frais bancaires et les autres frais engagés. Notre perte sèche pour cette édition s'élève à 15928,13€. Cette somme a été supportée uniquement par la ligue.

La cartographie du site de course a été réalisée en amont et les frais engagés pourront servir pour 2021. Les subventions reçues permettent de couvrir en partie le déficit

La communication,

Merci à Laure, Camille puis Paul notre étudiant en apprentissage, Jean Claude pour la gestion et le suivi du site de la ligue, de la page Facebook de la Ligue, de la lettre d'information de la Ligue des news sur le site du Raid O'bivwak et sa page Facebook

Là aussi nous avons besoin de votre aide, de vos connaissances, de vos contacts et de vos conseils.

En ce qui concerne l'avenir, nous n'avons pas de visibilité sur le court et moyen terme, seul le 40^{ème} anniversaire Raid O'Bivwak qui serait reporté au 26 et 27 juin 2021 et la Nationale Sud Est organisées par le CDCO de la Savoie à la Plagne les 31 juillet et 1 août sont nos objectifs potentiels. En revanche Les nationales VTT en avril, le CFC, le Championnat de France MD, le CF de relais sprint en mai toutes ces courses sont incertaines. Une pensée également aux organisateurs du CF O'Ski qui a été annulé

Conseil et appuis aux organisateurs,

La ligue se positionne et se propose de vous aider à essayer de trouver des solutions pour que les blocages administratifs puissent être levés. C'est le cas pour la nationale prévue en 2022 en Ardèche ou nous avons actuellement un veto de la part de la DDT mais rien est perdu, il faut se battre pour bien montrer l'impact faible de notre activité. Il ne faut surtout pas que cela fasse jurisprudence dans les autres départements.

Représentation, pour information les subventions régionales de l'Agence Nationale du Sport sont gérées par la conférence Régionale du Sport. Quatre collèges sont représentés dont le collège du mouvement sportif. Huit places étaient à pouvoir dont une dédiée pour représenter les Fédérations sportives non Olympique. Afin de défendre ces activités dont bien sûr la CO j'avais donc postulé et ma candidature a été retenue. La mise en place de cette conférence se fera lundi 1^{er} mars.

Egalement le dernier Comité Directeur de la ligue a validé ma candidature au CROS - ce qui me permettrait de travailler auprès de M. Serge Labaune à la commission sport de nature pour la partie terrestre. ---- proposer des relations pour nos activités que ce soit l'escalade, les raids multi avec la FFTri, le trail, la Course d'Oriente.

Espérant vous retrouver toutes et tous à la prochaine AG

A toutes et à tous, je vous souhaite une meilleure saison 2021

Bernard Dahy

Adopté à l'unanimité

3 – Bilan des commissions (voir documents envoyés avant l'AG)

Questions : pas de questions

4 – Comptes annuels

Perte de 2 225€ pour l'exercice 2020

37 019€ de fonds dédiés (subventions non utilisés qui sont reportés pour l'année suivante ; ne constitue par une recette pour cet exercice)

23 500€ de subvention d'investissement non affecté.

Acquisition d'un minibus

Développement : Suite à la restructuration des 2 années précédentes l'impact du covid est limité pour l'activité développement. Résultat positif de 7404€

Fonctionnement : Subventions attribuées identiques à l'année précédente et idem pour charges, pas de changement

Formation : les coûts sont pris en charge par les subventions

Jeunes ECO : Groupe ligue avec un stage d'été pris en charge à 30% par la ligue

Raid : 23 779€ de dépenses engagées.

Soutien aux clubs : pass'o facturés, déplacement arbitres

Communication : temps passé par les salariés

Trésorerie : 219 K€ c'est la norme pour une année de fonctionnement

Reste ligue auvergne : pas de changement cette année

Vérificateurs aux comptes : Michel Denaix et Thierry Lafanechère

« Conformément à la mission qui nous est confiée, nous avons procédé à la vérification des comptes de la LAURACO, en référence au règlement financier de la ligue, par sondage, dans les différents documents comptables en février 2021, en relation avec Rémi BAUDOT le trésorier qui porte sur la période du 1 er janvier

au 31 décembre 2020. Au vu des éléments regardés, nous affirmons la justesse, la bonne foi et la rigueur de la tenue des comptes et proposons à l'Assemblée Générale de donner quitus au Trésorier pour l'exercice comptable de l'activité 2020 »

Vote : approbation des comptes 2020 par 206 voix pour et 5 abstentions

Election des vérificateurs aux comptes 2021

Michel Denaix et Thierry Lafanechère

Vote : adopté à l'unanimité

5 – Budget prévisionnel

Adopté à l'unanimité

Tarifs 2022

1. Tarifs des courses régionales

Course Coupe de Ligue CN

En euro	Licenciés FFCO et	Équivalents (<i>taxe fédérale inclut</i>)	Non licenciés	FFCO
	Jeune 18 ans et -	Adulte 19 ans et +	Jeune 18 ans et -	Adulte 19 ans et +
Tarifs	6 à 8	9 à 11	8 à 10	11 à 13

Championnat de Ligue

Tarif	Jeunes 18 ans et -	Adultes 19 et +
Individuels	8	11
Relais ou équipe (par personne)	6	8
Clubs (6 relayeurs)	46 pour l'équipe	

Rand'O orientations : tarifs conseillés

Tarif libre

2. Pass'orientation

Le pass'orientation doit être impérativement déclaré par l'organisateur (toutes structures affiliées et membres associés) pour chaque non licencié FFCO UNSS quel que soit la manifestation (course ou entraînement) à laquelle il participe. Les Licenciés UGSEL doivent figurer dans la liste des pass'orientations déclarés à la Ligue, qui prend en charge la part régionale et FFCO de leur pass'orientation.

Deux procédures différentes de déclaration des Pass'orientation selon le type de course :

- ❑ Pour les courses du groupe National et pour les courses régionales Classement National (CN), l'arbitre envoie les résultats des circuits compétition à la FFCO qui sur cette base facture la part FFCO à l'organisateur. En cours d'année, la FFCO communique à la Ligue l'intégralité des pass'orientations ainsi traités et la Ligue facture alors la part régionale à l'organisateur.

Attention la seule façon pour vous de déclarer des pass'o- famille dans ce cas est de le préciser dans le fichier de résultat en l'indiquant dans la rubrique club. Sinon la FFCO ne gère que pass'orientation individuel

- ❑ Pour les courses régionales non CN, les circuits loisirs des courses CN et pour toutes les autres épreuves régionales (Rand'O, raids, autres épreuves non CN) ainsi que pour les entraînements l'organisateur déclare **dans les 20 jours** l'intégralité des pass'orientations à la Ligue via l'adresse **passo@lauraco.fr** qui lui facture le cumul de la part FFCO et régionale. La Ligue consolide les déclarations des organisateurs pour la FFCO et lui reverse la part FFCO.

La FFCO préconise de remettre à chaque non-licencié un carton pass'orientation, qui donne droit à une réduction sur le prix de la licence prise par la suite.

Tarif	Part Ligue	Part FFCO	Total
Pass'découverte	0,53	1,27	1,80
Pass'découverte famille	1,65	3,55	5,20
Pass'compet / Pass'event	3,03	3,17	6,20

3. Remboursement des frais des délégués/arbitres régionaux et des contrôleurs des circuits régionaux sur les courses régionales

Délégué/arbitre régional

- les frais de déplacements du délégué/arbitre régional sur les courses régionales sont pris en charge par la Ligue. - le jour de la course, les éventuels frais de restauration et d'hébergement du délégué/arbitre régional sont à la charge de l'organisateur.

- En cas de nomination d'un nouveau délégué/arbitre régional à la demande de la structure organisatrice de la course, les frais de déplacement de celui-ci seront à la charge de ladite structure et non plus de la Ligue.

- Les frais de déplacements du délégué/arbitre régional sur les courses départementales inscrites au CN ainsi que ses éventuels frais de restauration et d'hébergement sont à la charge de l'organisateur.

Contrôleur des Circuits régional

- Pour les courses du groupe régional, le contrôleur des circuits est validé par la Ligue sur proposition de la structure organisatrice

- Ses frais de déplacement sont pris en charge par la structure organisatrice.

4. Adhésion Ligue

Adhésion :

- Clubs : 16 € + nombre de licenciés au 31/12/N-1 * (3,05€)
- CD: 70€

5. Aide aux nouveaux clubs

1° année = 200€

2° année = 100€

3° année = 50€

6. Aide aux récompenses des championnats de ligue

Championnat de ligue :

- Sprint et nuit : 60€
- Moyenne distance : 100€
- Longue distance : 170€
- Clubs / Equipe / Relais : 120€
- Classement final coupe de ligue : 200€

7. Aide à la formation des diplômes nationaux

Sur présentation de justificatifs : 100€

8. Aide aux formateurs

Aide de 150€ par week-end au club qui fournit un formateur.

9. Remboursement frais kilométrique

Remboursement à hauteur du barème kilométrique association <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F1132>

Les frais de péage sont remboursés sur présentation du justificatif.

Formulaire de remboursement disponible à cette adresse : <http://frais.lauraco.fr/>

Tarifs adoptés à l'unanimité

6 – Règlement financier

Pourquoi un règlement financier : Cela permet de mieux gérer les engagements et d'officialiser la façon de gérer les comptes; les vérificateurs aux comptes ont ajouté que pour eux cela les avait aidé pour effectuer les contrôles.

Adopté à l'unanimité

7 – Elections au Comité Directeur

Sont élus :

Rémi BAUDOT – Elu avec 211 voix
Evelyne CAMARROQUE – Elue avec 206 voix
Bernard DAHY – Elu avec 208 voix
Robin DEVRIEUX – Elu avec 211 voix
François GINTZBURGER – Elu avec 211 voix
Pierrick MERINO - Elu avec 211 voix
Jean-Claude RAGACHE – Elu avec 211 voix
Lucas TOULIER ANCIAN – Elu avec 206 voix

Départ de 8 représentants disposants de 30 voix

8 - Proposition du Président à l'Assemblée Générale

Bernard DAHY : Elu à l'unanimité des 181 voix disponibles

Composition du bureau

Président : DAHY BERNARD
Vice-Présidente : CAMARROQUE Evelyne
Vice-Président : RAGACHE Jean-Claude
Secrétaire Général : CAMARROQUE Evelyne
Trésorier : BAUDOT Rémi

9 – Parole aux invités

Questions à Jean-Philippe STEFANINI représentant la FFCO

- Nécessité au-delà de la pratique compétitive de poursuivre des activités pour tous et interrogation sur la perte de licenciés.

Réponse : Ce souci est aussi celui de la Fédération et c'est la raison du lancement de la campagne de communication mise en place avec le support de Robin Devrieux (qui est prestataire), campagne faite principalement sur Facebook et sur la chaîne Youtube de la FFCO et qui a donné lieu à la sortie d'un numéro spécial de la lettre O Clubs. Il est important que cette campagne soit relayée par les clubs. Le retard sur la prise de licence est plus important en Auvergne Rhône-Alpes (environ 40%) qu'au niveau national.

La FFCO est intervenue au niveau du CNOSF mais celui-ci considère qu'il ne doit pas privilégier telle ou telle nature de sport mais travailler à la reprise de l'activité sportive globalement. D'autres fédérations de sport de plein air ont été sollicitées (FFTri, FFAtlé, FFME, FFCyclisme) pour avoir une démarche commune comme l'ont eu les sports de salle mais sans succès pour le moment.

Remarque d'un participant : D'autres fédérations continuent à organiser des compétitions (FFME particulièrement), avec notamment le Championnat de France jeunes et Master de la Cyclo-Cross.

- Une représentante a fait remarquer que même si certains clubs étaient actifs, nombre de licenciés ont des activités d'hiver (ski) qu'ils privilégient actuellement et que de ce fait ils tardent à reprendre leur licence.
- Un représentant a rebondi en mentionnant que oui nous pouvions encore pratiquer et qu'il fallait en profiter.
- Question d'un représentant sur la nécessité de prendre un titre de participation pour les séances en mode numériques

Réponse : Oui car il peut y avoir des risques financiers et juridiques en cas d'accident.

Intervention d'un représentant : En ces temps de covid les professeurs d'EPS se replient sur la CO et c'est peut-être l'occasion pour les clubs de se rapprocher d'eux, un moyen de développement ? D'autre part il est à déplorer la mainmise du Ministère de l'Education Nationale sur le Sport, pas bon signe ni pour l'une ni pour l'un.

Il a lancé un appel pour que le monde de la C.O interpelle le mouvement olympique pour qu'il s'engage à prendre en compte la position favorable des disciplines de plein air dans le contexte actuel. Plutôt que de défendre l'ensemble des disciplines sportives sans distinguo. Il a souhaité, comme JPS d'ailleurs en tant que représentant de la FFCO, que chaque structure (CDCO, clubs) interpelle les politiques et notamment chacun pour ce qui le concerne nos députés. Citant l'exemple des scolaires pouvant pratiquer en extérieur mais avec des limitations drastiques incompréhensibles pour les clubs.

Monsieur LABAUNE, Vice-Président du CROS, et responsable de la commission des sports de nature.

Actuellement deux commissions sont actives, la commission des sports aériens et la commission des sports nautiques. En revanche la commission des sports terrestres est actuellement en sommeil. Serge Labaune souhaite redynamiser celle-ci afin de mettre à la fois en lumière nos activités mais aussi de proposer des conseils voire des médiations pour qu'elles puissent se dérouler dans de bonnes conditions. Il félicite Bernard pour son implication au sein de cette commission.

Il félicite la ligue pour la bonne santé de la CO dans la région.

5 - Election des représentants à l'AG FFCO :

Sont candidats :

Bernard DAHY
Jean-Claude RAGACHE
Lucas TOULIER ANCIAN
Olivier TARDY
Annie COMBET

Suppléants :

François GINTZBURGER
Valérie OCTOBRE

Elus à l'unanimité

Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h30